

École optionnelle Yves-Prévost et des Loutres

Bâtisse des Loutres : 7240, rue des Loutres

Bâtisse d'Yves Prévost : 945, boulevard des Chutes

Québec

HORAIRE DU PRÉSCOLAIRE

| PRÉSCOLAIRE | AM | PM |
|---|--------------------------------|-----------------------|
| Les 28, 29, 30 août | 8 h 5 à 10 h 5 | Congé pour les élèves |
| Le lundi 2 septembre | <i>Congé - Fête du travail</i> | |
| Le 3 septembre | 8 h 5 à 10 h 5 | Congé pour les élèves |
| Le mercredi 4 septembre Horaire régulier | 8 h 5 à 10 h 47 | 12 h 54 à 14 h 53 |

HORAIRE RÉGULIER DU PRIMAIRE

| PRIMAIRE | AM | PM |
|---------------------------|-----------------|-------------------|
| À compter du 28 août 2013 | 8 h 5 à 11 h 29 | 12 h 54 à 15 h 25 |

Veillez prendre note qu'il y aura du transport scolaire **RÉGULIER** (le matin et le soir) à compter de la première journée d'école. **Nous vous rappelons que le transport est réservé seulement à ceux qui ont obtenu une confirmation du Service du transport de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries.** Veillez nous aviser de tout changement d'adresse afin d'obtenir un service adéquat.

De plus, vous devez informer le secrétariat des modifications concernant la fréquentation régulière du service de garde (plages d'utilisation) afin que le système soit le reflet de vos besoins en transport.

Veillez également prendre en note qu'il n'y a pas de collation offerte par le service de garde en fin de journée : **PRÉVOIR UNE COLLATION DE LA MAISON À CHAQUE JOUR.**



Anick Dumas, directrice